



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVS - 03.07.2020

Numéro de publication: KK03-0000016398

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion

Suspension de la procédure de faillite Tyvernal SA en liquidation

Débiteurs:

Tyvernal SA en liquidation

CHE-100.186.514

c/o: Me Jean-Charles Haenni

Dent-Blanche 10

1950 Sion

Date de décision de la dissolution : 27.05.2020

Date de suspension: 25.06.2020

Montant de l'avance de frais: CHF 4'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit sont tenus, sous peine de droits (art. 324 CP) de s'annoncer à l'Office soussigné.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 13.07.2020

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion. Le Substitut: Gérard Cheseaux.